



Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

Senlis, le 26 mars 2022

Compte rendu résumé de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 25 mars 2022

Après un mot d'accueil de Marie-France de Grammont, présidente par intérim, qui remercie les personnalités présentes, la réunion suit son ordre du jour :

- Validation des rapports d'activité et financier de l'exercice 2021 présentés par Philippe Hallo, président démissionnaire,
- Election au Conseil de cinq nouveaux membres,
- Interventions de Jean-René Bleuzen et de M. Pierre Bouillon, responsable territorial de l'ONF pour Ouest-Oise et Trois Forêts, sur les enjeux du travail sur les poteaux, le bois en général et le partenariat ONF/APTF.

Le conseil d'administration procède ensuite à l'élection de son Bureau.

Composition du Conseil d'Administration

Président : **Patrick WALLUT** pour le temps nécessaire pour mettre en œuvre,

Vice-président : **Jean-René BLEUZEN** en charge de l'opérationnel sur le terrain,

Trésorier : **Régis EVAIN**,

Secrétaire : **Didier VACHETTE** en charge de la communication interne et externe,

Mesdames, **Maguite BOCQUET**, **Béatrice VERRO** et **Isabelle de WATRIGANT**,

Messieurs, **Philippe CONVERT**, **Alain CHERPANTIER**, **Géraud de LACHAISE** et **Robert PELOYE**.

Le mot du Président

Après avoir remercié Marie-France de Grammont et rappeler son engagement pour l'APTF, Patrick Wallut présente la composition du Bureau et les nouvelles orientations pour l'association :

- Une action basée sur quelques mots clés : délégation, jeu collectif, communication, transparence, anticipation,
- Un travail d'équipe avec délégations,
- Un travail dont les adhérents doivent être informés régulièrement,
- Un travail qui doit être plus souvent communiqué à l'extérieur : non-adhérents, communes, différents acteurs de la forêt... Le « faire-savoir » en accompagnement du « savoir-faire »,
- Un travail en liaison avec tous les autres intervenants dans nos forêts : ne pas travailler seulement dans notre couloir ; collaborer avec l'ONF, l'Institut, le PNR, le monde associatif de nos forêts ; participer à cette belle initiative « Ensemble sauvons la forêt de Chantilly »,
- Un travail qui doit s'inspirer des suggestions et encouragements d'un futur « Comité de soutien »,
- Un travail qui doit se projeter dans l'avenir pour assurer la pérennité de l'APTF : 95 poteaux à entretenir et à remplacer : assurer un financement par des dons, des subventions, du mécénat.

Budget prévisionnel 2022

Le trésorier, Régis Evain, présente un budget qui constate cette volonté d'achat de nouveaux poteaux pour le remplacement de ceux qui sont les plus dégradés ainsi qu'une amorce de mécénat. Il propose une cotisation « ménage ».

Un procès-verbal complet de l'Assemblée générale sera diffusé ultérieurement avec un reportage photos.